

PROCÈS-VERBAL DE LA 25^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Tenue le jeudi 23 mai 2013, de 10h00 à 12h00, à la salle B-316.1

Ordre du jour	Membres du bureau de l'AREP
1. Ouverture de l'assemblée	Jean Rousselet, président
2. Adoption de l'ordre du jour	André Maheux, vice-président
3. Procès-verbal de la 24 ^e assemblée générale tenue le 16 mai 2012	Jean-Guy Deschênes, trésorier
3.1 Adoption	Doris McNeil, secrétaire
3.2 Affaires découlant	Céline Lemire, conseillère (absente)
4. Rapport du Président	Raymond Mayer, président sortant
5. Rapports du trésorier et du vérificateur	
6. Présentation par nos élus du Comité de retraite	
7. Modifications à la constitution de l'AREP (article 9)	
8. Élections	
9. Représentation au Comité de retraite de Polytechnique	
10. Site WEB de l'AREP	
11. Période de questions	
12. Mot du Directeur général de Polytechnique, Monsieur Christophe Guy	
13. Nouveaux retraités, membres décédés	
14. Clôture de l'assemblée	

1. Ouverture de l'assemblée

Le quorum étant constaté, Jean Rousselet, président, ouvre l'assemblée à 10h10 et souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le président informe les membres que nous devons modifier l'ordre du jour, dans la mesure où Louis Courville, président du comité de retraite ne peut être présent à l'assemblée; Michel Rigaud, également élu au comité de retraite, est lui aussi absent. Ce point devra donc être retiré de l'ordre du jour. Jean Rousselet mentionne que, dans sa présentation, Louis Courville aurait sûrement invité les membres de l'AREP à assister à l'assemblée générale du régime de retraite; le président convie donc les membres à être présents le 13 juin prochain.

Il est proposé par René Tinawi et appuyé d'André Tanguay « **d'adopter l'ordre du jour ainsi modifié** ».

Adopté à l'unanimité.

3. Procès-verbal de la 24^e Assemblée générale tenue le 16 mai 2012

3.1 Adoption

Les membres ont eu la possibilité de prendre connaissance du procès-verbal avant l'assemblée.

Il est proposé par André Maheux et appuyé de Robert Vinet « **d'adopter le procès-verbal tel que rédigé** ».

Adopté à l'unanimité.

3.2 Affaires en découlant

Le Président mentionne que les éléments qui découlent du procès-verbal se retrouvent dans son rapport et seront traités à ce point de l'ordre du jour.

4. Rapport du président

Jean Rousselet présente et commente les éléments de son rapport produit sur acétates :

- 1) La santé financière de l'AREP : les finances sont bonnes comme les membres pourront le constater dans le rapport du trésorier;
- 2) La relève au niveau du Bureau de l'AREP : le président souhaite l'ajout d'un professeur retraité au Bureau. Le mandat de Raymond Mayer étant terminé, il y a place pour un autre professeur au CA, préférablement « jeune » retraité;
- 3) Lors d'une réunion avec le SRH et Richard Hurteau, nous avons demandé que l'AREP soit reconnue comme porte-parole des retraités lorsque l'on parle de changements au régime de retraite susceptibles d'affecter les retraités. La réponse n'a pas été très concluante ... estimant que cela comporte des difficultés. Il faudra donc que le prochain CA de l'AREP mette l'accent sur cette question;

- 4) La représentation au Comité de retraite : Raymond Mayer est intéressé à siéger au Comité de retraite. Le président invite les membres à voter pour lui;
- 5) La poursuite en recours collectif: le président explique le litige qui a débuté avec le référendum de 2002. Le président mentionne que la demande de recours collectif a été rejetée en Cour d'appel. L'École a fait valoir qu'elle avait tout à fait le droit d'imposer ses conditions pour décider d'accorder la deuxième portion de l'indexation (50%). Selon l'École, elle n'a rien à voir avec ce qui a été proposé au référendum, ce dernier relevant de la responsabilité du Comité de retraite. Le président a écrit au Comité de retraite en son nom personnel pour obtenir des explications.

Le président ajoute que, par ailleurs, le CA recommande majoritairement de mettre un terme à ce dossier, vu la décision des juges. Tous les frais juridiques ont coûté 25 000\$ aux membres de l'AREP. Le président conclut en affirmant, qu'à l'avenir, il faudra « suivre nos affaires de près », intervenir plus rapidement (nous avons décidé d'entamer des procédures avec un retard de sept ans) et exiger de la transparence;

- 6) Le rapport D'Amours : une des recommandations de ce rapport est que les retraités devraient renoncer à toute indexation de leurs rentes pour aider au rétablissement de la rentabilité des régimes de retraite comme le nôtre. Les négociations entre Polytechnique et ses syndicats et associations auront sûrement un impact sur le Régime de retraite et l'AREP devra être vigilante. Le gouvernement ne s'est pas encore prononcé sur l'accueil qu'il fera à ce rapport qui n'a pas encore force de loi. À suivre.

Jean Rousselet ayant annoncé qu'il ne renouvellera pas son mandat à titre de président, Doris McNeil profite de l'occasion pour le remercier du travail qu'il a accompli au cours de toutes les années consacrées à la présidence de l'AREP. Les membres présents lui donnent une bonne main d'applaudissement.

5. Rapport du trésorier et du vérificateur

Le rapport financier a été distribué aux membres en début d'assemblée.

Jean-Guy Deschênes, trésorier, présente et explique son rapport financier qui couvre la période du 1^{er} mai 2012 au 30 avril 2013. La santé financière de l'AREP est excellente. Les membres présents adhèrent à un commentaire émis par un membre à l'effet que nous devrions utiliser nos surplus pour demander plus souvent des « opinions » à des spécialistes.

André Biron, vérificateur, se déclare satisfait de la tenue des livres et de la qualité des rapports financiers.

Il est proposé par Claude Richard et appuyé de Gérald Gagnon « **d'adopter le rapport financier de l'exercice 1^{er} mai 2012 au 30 avril 2013 tel que présenté** ».

Adopté à l'unanimité.

6. Présentation par nos élus du Comité de retraite

Sujet retiré de l'ordre du jour.

7. Modifications à la constitution de l'AREP (article 9)

Conformément aux Statuts et règlements de l'AREP, les membres ont reçu copie des deux propositions au préalable.

Doris McNeil, secrétaire, présente et explique la première modification qui se lit comme suit :

«CONSIDÉRANT que la transmission des connaissances et des dossiers est une nécessité pour le bon fonctionnement de l'AREP

CONSIDÉRANT que le processus d'élection à l'AREP ne comporte pas le principe de l'alternance

IL EST RÉSOLU de modifier le 1^{er} paragraphe de l'article 9 de la façon suivante :

Les membres du Conseil sont élus à l'assemblée générale annuelle. Les membres présents désignent un président d'élection et, au besoin, un secrétaire d'élection.

Le terme d'office des personnes membres du Conseil d'administration est de deux ans :

Le poste de président et le poste de secrétaire : postes électifs aux années impaires

Le poste de vice-président et le poste de trésorier : postes électifs aux années paires».

Il est proposé par Gérald Gagnon et appuyé de Francine Beauchemin **«d'adopter la résolution tel que présentée».**

Adopté à l'unanimité.

Doris McNeil présente et explique la deuxième proposition qui se lit comme suit :

«CONSIDÉRANT l'adoption de la modification au 1^{er} paragraphe de l'article 9 de la Constitution

IL EST RÉSOLU

D'appliquer cette modification immédiatement, soit en date du 23 mai 2013».

Il est proposé par Joanne Richard et appuyé de Lucie Archambault **«d'adopter la résolution tel que présentée».**

Adopté à l'unanimité.

8. Élections

Le président rappelle aux membres que ce sont les postes de président et de secrétaire de l'AREP qui sont en élection cette année.

- Jean-Guy Deschênes propose André Maheux au poste de président. Ce dernier accepte et est élu par acclamation.
- Hélène Létourneau propose Doris McNeil au poste de secrétaire. Cette dernière accepte et est élue par acclamation.

André Maheux ayant été élu au poste de président, le poste de vice-président devient vacant.

- Jean-Guy Deschênes propose Roger Martin au poste de vice-président. Jean-Guy explique que Roger n'est pas présent à l'assemblée aujourd'hui à cause d'une raison personnelle mais qu'il accepterait la nomination si personne d'autre ne se présente. Étant la seule personne mise en nomination pour le poste de vice-président, Roger Martin est élu par acclamation.

Jean Rousselet occupera désormais le poste de président sortant.

9. Représentation au comité de retraite de Polytechnique

Le mandat de Michel Rigaud à titre de membre sans droit de vote au comité de retraite est échu et ce dernier ne désire pas le renouveler. Jean Rousselet explique l'importance de ce poste car le comité de retraite est à peu près le seul endroit où les personnes retraitées peuvent donner leur opinion. Les membres de l'AREP doivent mettre en nomination une personne retraitée qui deviendra le candidat de l'AREP lors des élections du 13 juin prochain.

- René Tinawi propose la candidature de Raymond Mayer
- Jean-Guy Deschênes propose la candidature de Denis Beaudry

Denis Beaudry se désiste; Raymond Mayer accepte et sera donc le candidat de l'AREP lors des élections au comité de retraite (membre non votant).

10. Site WEB de l'AREP

Doris McNeil fait la présentation en l'absence de Céline Lemire, responsable de la mise à jour du site. Doris suggère aux membres de visiter régulièrement notre site et à nous contacter pour toute demande d'information ou pour donner des commentaires. Elle explique les différentes rubriques du site en insistant sur le volet « nos membres se distinguent ». Elle invite les membres qui pratiquent un art ou ont une passion à nous en fournir les détails; il nous fera plaisir de faire profiter nos membres de ces informations. Elle informe les membres que les listes qui se retrouvent dans les rubriques « nos membres » et « nos disparus » sont mises à jour le plus régulièrement possible, au moins à tous les 2 ou 3 mois.

Un autre sujet est discuté dans ce point de l'ordre du jour, soit **Les communications avec les membres.**

Étant donné que nous possédons les adresses de près de 260 membres, le CA a discuté de la possibilité de n'utiliser que le courrier électronique pour faire parvenir de l'information et des documents. Les membres qui n'ont pas d'adresse courriel continueront à recevoir la documentation par courrier postal.

Il est proposé par André Maheux et appuyé de Joanne Richard « **que toutes les communications de l'AREP à ses membres soient faites par courriel lorsque nous avons une adresse courriel. En ce qui concerne les personnes qui n'ont pas d'adresse courriel, l'AREP enverra la documentation par courrier à leur adresse domiciliaire si nous avons celle-ci** ».

Adopté à l'unanimité.

Les membres présents demandent de recevoir l'adresse de notre site WEB par courriel et ils font la remarque qu'il est inutile d'envoyer cette information par courrier car les membres non branchés ne pourront, de toute façon, consulter le site.

Le CA enverra l'adresse de notre site aux membres dans les meilleurs délais.

11. Période de questions

René Tinawi demande quel est le pourcentage des retraités membres de l'AREP ? Jean Rousselet répond que l'AREP compte environ 350 membres soit près de 75% des personnes retraitées.

12. Mot du Directeur général de Polytechnique, Monsieur Christophe Guy

La présentation du Directeur général porte, entre autres, sur les points suivants :

- 1) Le nombre d'inscriptions au doctorat et aux études supérieures;
- 2) La recherche : Polytechnique est bien reconnue pour le partenariat avec l'industrie pour le nombre de ses chaires de recherche; les projets de recherche ont de plus en plus d'envergure;
- 3) Les difficultés financières des universités;
- 4) La journée de la recherche;
- 5) Grande campagne de financement Campus Montréal;
- 6) La vidéo Campus Montréal;
- 7) Les négociations avec les divers syndicats et associations;
- 8) Les cohortes spéciales suite aux problèmes dans les CEGEPS.

Monsieur Guy répond aux questions des membres concernant, entre autres, les relations internationales.

Les membres applaudissent chaleureusement Monsieur Guy.

13. Nouveaux retraités, membres décédés

Doris McNeil a remis les listes aux membres au préalable. Les membres en prennent connaissance commentent entre eux les informations.

14. Clôture de l'assemblée

Avant la clôture de l'assemblée, un tirage de 5 prix de présence de 25\$ est effectué, marquant ainsi le 25^e anniversaire de l'AREP.

Il est proposé par Richard Aubin et appuyé de Luc-Yves Sénéchal « **de lever l'assemblée à 12h15** ».

Adopté à l'unanimité.

Doris McNeil, secrétaire de l'AREP

Adopté à l'unanimité à l'assemblée générale du 21 mai 2014.